

incapables de s'employer, la proportion des anciens militaires est encore plus forte, puisqu'on en compte 104 sur un total de 146. Afin de vous éclairer, je vous communique les détails relatifs à divers cas typiques relevés dans la catégorie des "anciens combattants" et dans celle des "citoyens du Dominion en général".

Rentré d'Angleterre depuis trois mois: l'ex-soldat n° 203, marié, trois enfants, femme enceinte. Cet homme est revenu d'Angleterre vers la fin de septembre et, abstraction faite de quelques semaines de travail en octobre, est resté depuis à la charge du public. Il a mauvaise santé et l'aîné de ses enfants n'a que quatorze ans. Vu l'état de la femme, cette famille est incapable de subvenir à ses besoins, aucun de ses membres ne pouvant gagner d'argent.

Citoyen d'Ontario, n° 27, au Manitoba depuis trois mois, marié, un enfant, femme malade. Cet homme a quitté l'Ontario au printemps de 1912 pour s'en aller cultiver la terre dans l'Alberta. A voulu retourner à Toronto mais est retenu à Winnipeg par la maladie de sa femme. Est sans ressources et désire regagner l'Est.

Soldat colon: Vétéran, marié, six enfants. Cet homme avait une terre en vertu de la loi de l'établissement des soldats sur la terre depuis trois ans, mais a été obligé de s'en départir cet automne. Est venu à Winnipeg et, à l'exception d'un emploi temporaire aux ateliers des chemins de fer nationaux canadiens, lors de son arrivée, a chômé depuis. Pas de travail durant deux mois avant l'enregistrement.

Il y a une longue liste de situations semblables que le maire nous assure être typiques. Cet état de choses n'existe pas seulement à Winnipeg. Ainsi, à Montréal, une association dirigée par des personnes qui s'occupent avec succès d'œuvres de bienfaisance sociale, déclare:

"Le secrétaire général du conseil de Montréal des agences sociales est d'avis que le chômage et la misère sévissent autant que l'hiver dernier. Dans son rapport de l'année dernière, il dit qu'il s'est trouvé en présence de 1,777 cas relativement à 1,400 en 1921. La maladie comptait pour 60 p. 100 de ces cas, soit 1,080.

Le rapport nous apprend:

On aurait pu prévenir beaucoup de ces maladies en fournissant aux familles des moyens convenables d'existence. Parmi les citoyens en mesure de vivre dans des maisons bien construites et chauffées confortablement, pourvus d'une nourriture suffisamment abondante, convenablement vêtus et bien protégés contre la chaleur, le froid, le vent, la pluie et qui peuvent se procurer des amusements, il y a relativement peu de maladie. Mais pour l'homme ou la femme, obligés d'habiter un logement froid, par une température encore plus froide, à peine vêtus et mal chaussés, incapables de se payer une paire de caoutchoucs et travaillant durant des heures et des heures les pieds humides, pour les enfants mal nourris et peu vêtus qui perdent une grande partie des fruits de l'instruction à l'école parce que leur état physique ne permet pas à leur intelligence de s'assimiler les leçons données, les maladies plus ou moins graves sont très fréquentes.

Commençons par mettre ordre à nos affaires, occupons-nous du sort des milliers et des milliers de malheureux dont parle le secrétaire général des agences philanthropiques avant de songer à faire venir chez nous de nouveaux éléments qui ne feront que grossir

[M. Woodsworth.]

les rangs des sans-travail. Si je me rappelle bien, le ministère a, l'an dernier, approuvé une résolution adoptée par la Chambre imposant au Gouvernement la responsabilité de trouver le moyen de venir en aide aux chômeurs. Nous n'avons pas encore entendu parler de la politique du conseil à cet égard. Le discours du trône mentionne un projet d'immigration, projet qui a été esquissé et exposé aux journaux par le ministre intérimaire de l'Immigration. Nous voyons qu'il se propose de mettre en vigueur une politique d'immigration active et de faire une campagne de propagande en Europe et aux Etats-Unis. On nous dit que le pays n'a plus de terres à concéder gratuitement. Naguère, nous en avions. Dans l'Ouest, cela est impossible, et l'on nous apprend que les immigrants recherchés aujourd'hui sont les tenanciers et les ouvriers agricoles. Durant un grand nombre d'années au Canada, celui qui s'établissait sur une terre finissait par en devenir propriétaire. C'était le vœu de tous. Mais ce temps-là n'est plus, semble-t-il, et l'offre la plus alléchante que nous puissions faire à l'immigrant est la perspective de devenir ouvrier agricole ou tenancier.

Deuxièmement, on nous dit que nous allons avoir des domestiques. Cela veut dire, je suppose, des jeunes filles, qui travailleront quelque temps dans les familles en ville ou à la campagne. Elles ne resteront pas longtemps dans cette situation, ce qui n'ajoutera guère à notre population et n'accroîtra pas davantage la production permanente du pays.

On rapporte, en outre, que des jeunes orphelins vont immigrer chez nous. Je suis convaincu que si nous aidions tant soit peu nos propres compatriotes, nous pourrions élever des enfants ici sans aller les chercher outre-mer. Nous sommes en présence d'un grave problème. A l'heure actuelle, dans les contres urbains aussi bien que dans les régions rurales, il est à peu près impossible au salarié ordinaire d'élever une famille décemment. De plus, nous dit-on, depuis quelques semaines ou quelques mois, nous allons établir un système national de placement sur la terre. Nos journaux ont publié, il y a quelques semaines, des annonces payées à ce sujet. Laissez-moi vous lire la première partie d'un article de l'une de ces feuilles, le *Calgary Daily Herald*, article qui a paru le 12 septembre:

Projet d'établissement national sur la terre. Les gouvernements anglais et canadien se sont joints à la société de colonisation du Canada et aux chemins de fer canadiens dans le but de travailler de concert à un projet d'établissement agricole qui intéresserait toutes les provinces. Une excellente agence de colonisation fonctionne et ne tardera pas à être en pleine activité. Depuis 1913 la colonisation a été à peu près